

Livret Accueil des Familles



Toute l'équipe est heureuse de vous accueillir !

Pour vous permettre de prendre vos marques rapidement dans notre école.

Ce livret est là pour vous donner les premières informations dont vous pourriez avoir besoin.

Mais rien ne remplacera jamais le contact direct ! Alors, si vous vous posez des questions, n'hésitez pas à venir nous voir !

Pour l'équipe,
A. Guilloteau

Notre école en quelques chiffres

Mme Guilloteau, la directrice, occupe la classe de maternelle et est dans son bureau quelques jours par an.

65 élèves pour 3 classes et 3 enseignants ;

Un RASED (Réseau d'Aide Aux Élèves en Difficulté) ;

4 employés municipaux chargés de l'entretien des locaux et cantine et des activités périscolaires : garderie et ateliers du soir

Des parents élus au Conseil d'école (*voir panneau d'affichage*) ;

Téléphoner



École

05 49 54 04 05

...

Médecin scolaire

05 49 41 53 13

...

Psychologue Scolaire

05-49-51-48-84

...

Mairie, service éducation

05 49 53 24 69

...

Horaires Scolaires

Lundi, Mardi, Jeudi,

9h00 – 12h00

13h30 – 16h05

Vendredi

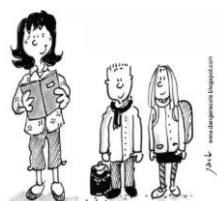
9h00 – 12h00

13h30 – 15h00

Mercredi

9h00-11h45

S'informer



Le cahier de liaison

qui doit être dans le sac tous les jours



L'espace numérique de l'école

ENT one

pour les élèves de maternelle

le site école :

<http://sitescoles.ac-poitiers.fr/chire>

Comment inscrire son enfant à ... ?

Restauration & Accueil Périscolaire (garderie)



Vous devez vous adresser à la mairie :

Tél. : 05 49 53 24 69

Il est demandé de prévenir en cas d'absence prolongée de votre enfant en déposant un papier dans la boîte aux lettres de la cantine.

La garderie est ouverte à partir de 7h20 le matin et ferme à 18h45.

Le mercredi après-midi, la garderie est effective de 11h45 à 13h

TAP (le vendredi de 15 à 16h)



Les enfants y font des activités culturelles sous la responsabilité d'un animateur employé par la Municipalité.

Les activités sont proposées au bon vouloir de chaque enfant et famille.

Conditions :

Inscription par fiche d'inscription auprès de la Mairie

- *Etablir un ordre de choix dans les activités proposées.*
- *Fréquentation régulière le vendredi*
- *Tout enfant qui perturbe l'activité peut être exclu du dispositif après avertissement.*

Centre, accueil du mercredi après-midi

Vous devez vous adresser au Centre Socioculturel du Vouglaisien

4 rue du Stade

86 190 Vouillé

Tel. 05 49 51 49 92

accueil@lacase-csc86.org

Dates des vacances

Rentrée Lundi 2 septembre 2019

Vacances d'automne

Fin des cours : samedi 19 octobre au lundi

Reprise des cours : lundi 4 novembre 2019

Vacances de Noël

Fin des cours : samedi 21 décembre 2019

Reprise des cours : lundi 6 janvier 2019

Vacances d'hiver

Fin des cours : samedi 22 février

Reprise des cours : lundi 9 mars 2020

Vacances de printemps

Fin des cours : samedi 18 avril 2020

Reprise des cours : lundi 4 mai 2020

Pont de l'ascension : du jeudi 21 mai au lundi 25 mai

Vacances d'été

Fin des cours : samedi 4 juillet 2019

Les enseignants

Mme **PONCIN** Marie – CE2-CM1-CM2

Mme **DUSSIDOUR** Elise – CP-CE1-CE2

Mme **GUILLOTEAU** Aurélie – PS-MS-GS

Mme **GUILLOTEAU** Aurélie, la Directrice de l'école est dans son bureau quelques jours dans l'année. Elle peut vous recevoir sur rendez-vous.



QUE FAIRE ?

en cas d'absence imprévue



L'école est **obligatoire** : toute absence doit être justifiée par :

- un appel téléphonique la **1ère demi-journée** d'absence

☎ **École** 05 49 54 04 05

un mot écrit au retour de l'enfant ou par courriel ce.0860233l@ac-poitiers.fr

Des absences trop fréquentes remettent en cause la réussite scolaire.

Au-delà de 4 demi-journées d'absence non justifiées, l'école procède à un signalement pour absentéisme auprès des autorités compétentes

en cas de retard



Les enfants doivent arriver à l'heure.
Chaque **retard perturbe** la classe !

En cas de retard, un enfant n'est sous la responsabilité de l'école qu'à partir du moment où il est pris en charge par un enseignant !

PROJET D'ÉCOLE

Des mots clés :

Bienveillance

Rigueur

Exigence,

Autonomie

Respect

Écoute

Un **Projet pédagogique**
en 3 axes

Construire l'**autonomie** de l'élève
par les pratiques pédagogiques

Mise en place de **parcours**
artistique et citoyen

Travail sur le
Partenariat (parents et
mairie...)

La réussite scolaire repose sur l'alliance entre les adultes – *parents et enseignants* – au service des apprentissages et du bien-être des élèves.

A l'école de Chiré en Montreuil




L' alliance entre parents et enseignants sur les règles de l'école...

pour créer les conditions du progrès scolaire



Quand un enfant sent ses parents et ses enseignants d'accord, il est plus heureux à l'école et apprend mieux.

Parents 	↘ Nous faisons alliance avec les enseignants sur les règles à respecter et les comportements à adopter ;	→ en tenant le même discours éducatif à la maison: « il faut respecter les autres , ne jamais avoir recours à la violence, demander l'aide d'un adultes, être poli, respectueux des règles et des personnes... » → en connaissant les règles de l'école (règlement)
	↘ Nous faisons confiance aux enseignants pour régler les conflits à l'intérieur de l'école ;	→ en les informant de tout problème éventuel ; → en ne remettant pas en cause les décisions et les sanctions sans avoir cherché à s'informer auprès des enseignants ;
	↘ Nous avons le droit à l'information	→ Tout parent peut être reçu par un enseignant ou le directeur, sur demande de rendez-vous.
	↘ Nous participons à la sécurité des élèves	→ en annonçant son entrée dans l'établissement ; → en s'interdisant d'intervenir directement auprès d'un enfant dans l'école ;




L' alliance entre parents et enseignants sur les règles de l'école...

pour créer les conditions du progrès scolaire



Quand un enfant sent ses parents et ses enseignants d'accord, il est plus heureux à l'école et apprend mieux.

Enseignants 	↘ Nous assurons la sécurité des élèves par une surveillance active ...	→ en filtrant les entrées et en protégeant les enfants de toute intrusion d'adultes extérieurs ; → en mettant en œuvre le protocole de surveillance ; → en assurant une surveillance mobile dans les espaces prévus ; → en intervenant systématiquement sur tout geste interdit ;
	↘ Nous faisons de notre mieux pour assurer la justice scolaire ...	→ en accueillant la parole des enfants ; → en faisant vivre et appliquer strictement le règlement qui prévoit sanctions et travail sur la réparation ;
	↘ Nous éduquons aux relations sociales ;	→ en étant modélisant et exigeant (civilité, règlement, respect, bienveillance) ! → en outillant les élèves pour les amener à régler pacifiquement un conflit ; → en accompagnant auteur et victime dans la prise de conscience des conséquences de l'acte (empathie)
	↘ Nous associons les familles à la gestion des comportements ...	→ en informant les familles en cas de débordements graves ou répétitifs ; → en accueillant la parole des parents et en répondant aux demandes d'informations ; → en rappelant la loi et la règle quand c'est nécessaire ;
	↘ Nous faisons vivre le règlement ...	→ en l'appliquant dans les espaces collectifs (cour, WC, escaliers, ...) ; → en conduisant des séances d'apprentissage en classe (sanction, réparation, empathie, expression des sentiments, débats,...) ; → en menant des campagnes de sensibilisation chaque année ;